

48ème assemblée ordinaire du Bridge Club de Sion
Mardi 31 août 2021 à 18h00 au local du club
Procès-verbal

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de l'AG 2020 (par voie de consultation, délai 14.08.2020) (figure sur le site).
4. Rapport sur l'exercice 2020-2021 (Jo Pitteloud).
5. Admissions démissions.
6. Présentation des comptes du 01.07.2020 au 30.06.2021 (Michelle Weinstein), à disposition auprès de la caissière pour consultation.
7. Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre.
8. Rapport des vérificateurs de comptes (Charles Hediger et Jean-Pierre Derivaz).
9. Approbation des comptes et décharge au comité.
10. Budget 2021-2022 (Michelle Weinstein).
11. Rapport technique 2020-2021 sur les quelques tournois organisés (Ginette Genoud).
12. Questions liées à l'organisation post Covid des différentes épreuves (Jo Pitteloud).
13. Saison 2021-2022 (calendrier, inter-cercles, direction technique des tournois, formation, cours, etc.)
14. Divers.

Le président Jo Pitteloud ouvre l'assemblée à 18 h 10. L'assemblée générale de l'année dernière n'ayant pas pu se dérouler en « présentiel » pour raison de pandémie de Covid-19, il est heureux de pouvoir souhaiter de vive voix la bienvenue à tous les membres présents.

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Présents : 30 membres.

Excusés : Theytaz Marlyse, Malbois Danièle, Lafond Evelyne, Sorensen Susse, Luy Édouard, Meyer Isabelle, Meyer Gabrielle, Meyer Stéphane, Michel Alain, Balsieger Émile, Rüesch Margrit, Dorsaz Georges, Burgener Gaby, Schroeter Anne-Chantal, Reynard Monique, Quarroz Daniel.

Scrutateurs : Derivaz Jean-Pierre et Sauzay Marc

2. L'ordre du jour est approuvé sans aucune remarque

3. Procès-verbal de l'AG par voie de consultation de 2020.

Sa lecture n'est pas demandée, chaque membre ayant eu la possibilité de le consulter sur le site du club.

4. Rapport sur l'exercice 2021

Le président Pitteloud rassure l'assemblée sur la brièveté de son rapport du fait de la très faible activité au sein du club pendant l'année écoulée.

En suivant les nombreux communiqués publiés par le Conseil Fédéral, le comité du bridge a reproduit les consignes et en a tenu informés ses membres.

Le club de Sion s'est doté de paravents en plexiglas, qui ont permis malgré un certain manque de confort, la mise sur pied des tournois. Ces séparations n'ont pas suscité beaucoup de vocations, ni de demandes des autres clubs.

5. Admissions – démissions

Aucune admission n'a été enregistrée cette année.

10 membres ont donné leur démission : Virginie Delore, Gauye Lydia, Ogier Laurence, Ruff Claude, Schulte Uli, Stumpe Brigitte, Volluz Eliane, Demarquette François, Girard Anne-Marie, Merminod Gilbert.

6. Présentation des comptes

La caissière Michelle Weinstein distribue à chaque membre un résumé du compte d'exploitation ainsi qu'un récapitulatif du bilan des actifs et passifs de notre club.

En ce qui concerne les recettes, son tableau comparatif avec l'exercice précédent montre une très nette baisse des recettes nettes des tournois (plus de 7000 Fr de diminution) ainsi que des bénéfices de la buvette (environ 3000 Fr).

Dans la rubrique des dépenses, certaines économies ont été faites concernant les frais d'assemblée, de tournoi de Noël et de comité, mais les frais fixes n'ont pas diminué : local (7027 Fr) ; prestations informatiques (2332 Fr) ; fournitures (1379 Fr). Une dépense exceptionnelle d'environ 1000 Fr pour les séparations en plexiglas s'est ajoutée cette année aux frais habituels.

Le résultat pour cette année enregistre donc une perte de 2184 Fr.

La caissière termine sa présentation en annonçant que la fortune du club s'élève à 98'414.47 Fr, malgré la perte mentionnée.

7. Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre

Notre local appartient à deux PPE, la première comprenant tous les copropriétaires des bâtiments et la seconde, sur le reste de la parcelle, une communauté de copropriétaires des places de parc. Le Bridge club de Sion est propriétaire de 12/1000 du bâtiment et est locataire depuis 2002 de la copropriété des places de parc qui nous octroie le droit d'utilisation des places. Depuis 5 ans nous contestons ce droit, et avons reçu un dédommagement de 2000 Fr. Le loyer des places de parc exigé par la PPE est de 1000 Fr/an et nous réclamons de passer à un loyer de 500 Fr/an. Dans le but de trouver un accord, notre président a organisé une séance de discussion à laquelle les copropriétaires n'ont pas répondu présents. Le comité a donc décidé de ne rien payer tant qu'une solution ne sera pas trouvée. Une provision a cependant été prévue à cet effet.

Notre président répond par l'affirmative à une question de Gérard Allier demandant si nous avons le droit de nous parquer. Il n'y a pas de places privées à part celle du magasin de peinture Rhône Color qui s'est réservé 6 places. Nous pouvons nous parquer où bon nous semble, d'autant plus que nous occupons les places en dehors des heures d'ouvertures des commerces.

8 - 9. Rapport des vérificateurs de comptes, approbation et décharge au comité

Au nom des deux contrôleurs de comptes, Charles Hediger et lui-même, Jean-Pierre Derivaz donne lecture du rapport. Le contrôle a été effectué et toutes les pièces correspondent aux écritures. Il félicite la caissière pour leur bonne tenue et propose à l'assemblée de donner décharge au comité, ce qui est fait par applaudissements.

10. Budget 2021-2022

Etant donné la difficulté de prévoir l'évolution de la situation sur le plan de la pandémie, la formulation d'un budget s'annonce comme une épreuve difficile qui s'apparente aux prédictions de Madame Soleil. La trésorière nous propose donc un budget dont les montants représentent la moyenne des deux dernières années.

11. Rapport technique

L'année de bridge a été très brève, le rapport de la secrétaire qui officie également comme responsable technique est à la mesure du peu de tournois organisés.

L'année s'est déroulée sur deux parties : du 1er septembre au 20 octobre 2020 et ensuite du 8 juin au 24 août 2021.

En automne 8 tournois ont été organisés dont 2 tournois de Championnat (12p et 9p) un tournoi 4C (14p) et un tournoi de Duplicate (8 équipes). La participation commençait à peine à reprendre lorsque les tournois ont été interrompus. Pour cette période, la moyenne des tables est de 5,8.

Les directives édictées par la Confédération ont permis de reprendre les activités en juin. La participation a été plus que timide... En alternance, Michelle et Ginette, ont pu assurer l'organisation des tournois tous les mardis, parfois au prix de nombreux téléphones, messages, courriels pour réussir à réunir 3 tables. 12 tournois ont été organisés en juin, juillet et août, avec une moyenne de 3,5 tables.

La secrétaire lance un appel à tous les membres présents pour les inviter à participer aux tournois, en rappelant que, s'il n'y a pas 3 tables, il n'est pas possible d'organiser le tournoi avec le programme d'ordinateur.

12. Questions liées à l'organisation post Covid

La discussion est ouverte pour connaître l'avis des membres. Plusieurs remarques font état de la difficulté de jouer avec les séparations en plexiglas, de jouer avec un masque. La question de la responsabilité du club est posée en cas de contraction de la maladie au club. Le président Pitteloud propose de se baser sur les indications de la FSB. Nous gardons les plexiglas et ceux qui le veulent portent un masque. Pour nos tournois, nous n'exigerons pas le passeport Covid, tant que les directives actuelles restent en vigueur.

13. Saison 2021-2022

- Cette année, pour la première fois, le Club de Sion n'aura aucune équipe qui disputera les ligues.

- Georges Dorsaz est disposé à terminer sa série de cours, dès que sa santé le permettra.

- Tournoi du vendredi après-midi : Comme les tournois hebdomadaires du lundi ont été abandonnés, faute de participants, les deux responsables ont décidé de mettre sur pied des tournois le vendredi après-midi, trois fois par mois, à 14 h. Le nombre minimum de 3 tables est impératif pour pouvoir les organiser.

- Duplicates 2021-2022

Une feuille d'inscription est mise en circulation auprès des capitaines.

8 équipes s'inscrivent. Les tournois débiteront le premier mardi d'octobre selon un tournus qui permettra à chaque équipe de rencontrer toutes les autres équipes. Les informations seront visibles sur notre site.

14. Divers

- Comité : Cette année n'étant pas une année d'élection du comité, celui-ci continue dans sa forme actuelle. Notre président adresse des remerciements particuliers à la trésorière ainsi qu'à la secrétaire qui le soutiennent et ne comptent pas leur temps pour assurer la bonne marche du club, surtout en cette période où il connaît quelques problèmes de santé. Un merci est aussi adressé à Messieurs Marc Sauzay pour le soutien à la gestion financière, Jean-Pierre Derivaz pour les questions juridiques, et Andrzej Leszcynski pour l'aide au bar.

- Monsieur Marc Sauzay prend la parole pour proposer à l'assemblée un geste financier en faveur de la caissière et de la secrétaire en proposant une ristourne sur la cotisation. Nombreux sont les membres qui abondent dans son sens. La question est posée aux deux concernées. En leur nom Michelle répond que le bénévolat existe encore et qu'elles ne désirent pas être libérées de la cotisation. Elles acceptent en revanche avec plaisir de partager un repas de comité.

Avant de clore l'assemblée à 19 h 25, le président Pitteloud demande à l'assemblée d'observer un moment de recueillement en souvenir des membres disparus cette année : notre ancien président Monsieur Yves de Preux et Monsieur Diego Perrig.

Le 10 septembre 2021
La secrétaire Ginette Genoud